



125, boul Industriel
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6P2
Tél. : 819 797-0550
Sans frais : 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

N° certificat : RNC117695
N° client : 247
Réf. Client : P3343546-01.01

CERTIFICAT D'ANALYSES

Municipalité de Normétal

596, 1re Rue
Normétal
QC J0Z 3A0
N° téléphone : (819) 788-2550

N° échantillon : 2418559 (physico chimique)

Matrice : Eau potable
Reçu le : 2024-07-03
Prélevé le : 2024-07-01
Etat de l'éch. à la réception : Conforme
Provenance de l'eau : Aqueduc
Lieu de prélèvement : bureau municipal
Préleveur : Annick Goulet
N° réseau : X0009780
Identification réseau : Municipalité de Normétal
Code lieu de prélèvement : 0 Installation de distribution

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Antimoine (Sb) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0001	mg/L	≤ 0.006 (N)	2024-07-09
Arsenic (As) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.010 (N)	2024-07-09
Baryum (Ba) (H2Lab-MET-211) a 2	0,0288	mg/L	≤ 1.0 (N)	2024-07-09
Bore (B) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,002	mg/L	≤ 5.0 (N)	2024-07-09
Cadmium (Cd) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,00002	mg/L	≤ 0.005 (N)	2024-07-09
Chrome (Cr) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0001	mg/L	≤ 0.050 (N)	2024-07-09
Cyanures totaux (CNt) (H2Lab-CN-211) a 2	< 0,001	mg/L CN	≤ 0.20 (N)	2024-07-08
Mercure (Hg) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,00001	mg/L	≤ 0.001(N)	2024-07-09
Nitrites-Nitrates (H2Lab-NITR-211) a 2	0,28	mg/L N	≤ 10.0 (N)	2024-07-05
Sélénium (Se) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.010 (N)	2024-07-09
Uranium (U) (H2Lab-MET-211) a 2	0,0008	mg/L	≤ 0.020 (N)	2024-07-09

Légende :

a : Paramètre(s) accrédité(s) (N) : Norme (R) : Recommandation 2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda

Référence :

(N): c.Q-2, r-40, annexe 1 (RQEP)

(G): Guide de conception des installations de production d'eau potable

(R): Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, Santé Canada; ou Références sur la qualité des eaux, Direction de la qualité des eaux, Ottawa, Canada, 1980

Mn: Santé Canada prévoit aussi une recommandation esthétique de 0,02mg/L pour le manganèse

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Les paramètres portant la mention "Paramètre(s) accrédité(s)" sont couverts par le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du MELCCFP.